



Démarches personnelles pour cessation d'activité

Par **Lophophora**, le **11/05/2017** à **04:59**

Bonjour,

J'ai quitté le statut de salarié en 2006 pour être travailleur non salarié : d'abord en micro entreprise puis gérant d'une SARL en 2009. Ayant déménagé à l'étranger cette année j'ai liquidé mon entreprise.

Je ne suis donc plus un travailleur non salarié, ni salarié, ni chômeur. Quel est mon statut en France ? Ai-je droit à des aides lorsque je reviendrai en France ?

D'autre part quelles sont les formalités à effectuer pour tout fermer "proprement" ? Mon comptable à rempli un formulaire M4 pour la dissolution et j'ai prévenu les impôts, la CIPAV et le RSI. N'ai-je rien oublié ?

Je n'étais plus au régime général de la sécurité sociale et maintenant je ne suis plus au RSI, comment revenir au régime général ?